Adjuvant TURBOCHARGE®

USAGE AGRICOLE

À utiliser avec l'herbicide ACHIEVE® 40DG, l'herbicide liquide ACHIEVE®, l'herbicide ACHIEVE® 80DG, l'herbicide liquide ACHIEVE® SC et l'herbicide VENTURE^{MD} 25DG

GARANTIE
Huile minérale ..... 50,0 %
Mélange tensioactif ..... 39,5 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

N^{o} D'HOMOLOGATION : **23135**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **4 L, 8 L, 55 L, 200 L, 450 L, 1100 L, vrac**

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Nufarm Agriculture Inc.
5507 1st Street SE
Calgary, Alberta
T2H 1H9
Pour des informations sur les produits et leur utilization : 1-800-868-5444

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGER – Ce produit contient un distillat de pétrole. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des substances qui peuvent causer une pneumonie grave lorsqu'elles sont inhalées. Si l'ingestion s'est produite moins de 2 heures plus tôt, procéder prudemment au lavage de l'estomac. Administrer un traitement symptomatique.

En cas d'irritation de la peau et des yeux, administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Tenir à l'écart du feu, des flammes nues, des ampoules électriques allumées et des autres sources de chaleur. Éviter que de l'eau ne pénètre dans ce contenant ou se mélange au produit. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Porter des gants résistant aux produits chimiques en manipulant ce produit.

ENTREPOSAGE

Conserver à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et de toute source de chaleur. Garder le contenant hermétiquement fermé. Éviter que de l'eau ne pénètre dans ce contenant ou se mélange au produit.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

1. Répandre un matériau absorbant approprié, comme de l'argile, sur le liquide.

2. Ramasser avec un balai et mettre dans un baril ouvert.

3. Répandre une quantité abondante de détergent domestique sur la zone contaminée. À l'aide d'une brosse dure, mélanger le détergent au produit déversé et utiliser suffisamment d'eau pour obtenir une bouillie. Faire pénétrer cette bouillie dans les crevasses et les fentes, et laisser reposer 2 à 3 minutes.

4. Répandre un absorbant approprié, comme de l'argile, sur la bouillie. Ramasser le produit absorbé à la pelle et le mettre dans un baril ouvert.

5. Répéter au besoin.

6. Rincer la zone contaminée avec de l'eau, tout en respectant les précautions relatives à l'environnement.

7. Sceller hermétiquement le baril et éliminer le matériel contaminé selon les recommandations municipales ou provinciales. Voir la section ÉLIMINATION.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

CONTENANTS RECYCLABLES :
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :
En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'adjuvant TURBOCHARGE est un produit à base d'huile émulsifiable. Il est conçu spécialement pour être ajouté dans la cuve du pulvérisateur avec l'herbicide ACHIEVE 40DG, l'herbicide liquide ACHIEVE, l'herbicide ACHIEVE 80DG ou l'herbicide liquide ACHIEVE SC pour utilisation dans le blé et l'orge et avec l'herbicide VENTURE 25DG pour la suppression des graminées en postlevée dans les cultures à feuilles larges.

MODE D'EMPLOI

L'adjuvant TURBOCHARGE doit toujours être utilisé avec l'herbicide ACHIEVE 40DG, l'herbicide liquide ACHIEVE, l'herbicide ACHIEVE 80DG, l'herbicide liquide ACHIEVE SC ou l'herbicide VENTURE 25DG. Utiliser comme adjuvant à raison de 0,5 % v/v (0,5 L d'adjuvant TURBOCHARGE pour 100 L de mélange à pulvériser). Consulter les étiquettes des herbicides ACHIEVE 40DG, ACHIEVE liquide, ACHIEVE 80DG, ACHIEVE SC liquide ou VENTURE 25DG pour en savoir davantage sur les doses d'emploi et les directives de mélange.

Les noms de produits accompagnés des symboles ® ou MD sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.